

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29 novembre 2022

Objet : Actualisation de la convention relative à l'animation de dispositifs psychosociaux, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n°2020-71 du 24 novembre 2020

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 29 novembre deux mil vingt-deux à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 22 novembre 2022, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Patrick De La MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Igor SEMO.

Avaient donné procuration : Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Madame Séverine MAROUN à Monsieur Antony MANGIN, Madame Aurore THIROUX à Monsieur Igor SEMO, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Rahnia HAMA, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Actualisation de la convention relative à l'animation de dispositifs psychosociaux, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n°2020-71 du 24 novembre 2020

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L.452-42 et suivants portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°2016-30 du 13 juin 201608 portant création de la convention relative à l'animation de dispositifs psychosociaux,

Vu la délibération n°2020-71 du 24 novembre 2020, portant modification de la convention-type,

Considérant la nécessité de modifier la convention d'adhésion aux dispositifs psychosociaux,

Considérant qu'à la demande de plusieurs collectivités de la petite couronne, le CIG peut être amené à déployer des dispositifs inter-collectivités,

Considérant l'intérêt d'actualiser le contenu et les modalités d'intervention de ces dispositifs inter-collectivités,

Après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité, les termes de la convention-cadre, ci annexée, relative à l'animation de dispositifs psychosociaux.

ABROGE, à l'unanimité, la délibération n°2020-71 du 24 novembre 2020.

AUTORISE, à l'unanimité, le Président à signer les conventions et les documents afférents à ces prestations.

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Député honoraire
Président délégué du Conseil départemental du Val-de-Marne